

## **Communiqué du Conseil d'Administration de la B.C.T réuni le 25 décembre 2013**

Le Conseil a passé en revue, au début de ses travaux, les principaux faits marquants de la conjoncture économique internationale, puis a procédé à l'analyse des évolutions récentes et des indicateurs économiques, financiers et monétaires à l'échelle nationale.

Sur le plan international, les derniers indicateurs économiques conjoncturels font état d'un affermissement relatif du rythme de l'activité dans les pays avancés au cours du dernier trimestre de l'année en cours, avec la persistance, toutefois, de certains risques, outre le ralentissement économique observé dans les pays émergents ayant constitué, au cours des années passées, la locomotive de la croissance mondiale.

Concernant l'économie nationale, et lors de l'examen de l'activité des principaux secteurs économiques, le Conseil a relevé une décélération du rythme de la production industrielle où la hausse de l'indice général de la production s'est limitée, au mois d'août 2013, à 0,3% en glissement annuel, contre 4,2% une année auparavant, suite notamment à une contraction de la production non-manufacturière. En revanche, le Conseil a souligné l'évolution positive des exportations, à la fois, des industries du textile, habillement, cuir et chaussures, et des industries mécaniques et électriques, outre la reprise des importations des matières premières et demi-produits. Par ailleurs et concernant les services, le Conseil a constaté un repli des indicateurs touristiques au mois de novembre 2013, parallèlement à l'activité du transport aérien.

S'agissant de l'inflation, le Conseil a souligné la stabilité de l'évolution de l'indice général des prix à la consommation pour le troisième mois consécutif, au niveau de 5,8%, en glissement annuel, au mois de novembre 2013, portant le taux d'inflation moyen à 6,1% durant les onze premiers mois de 2013, contre 5,5% au cours de la même période de l'an passé. Du côté de l'inflation de base, (c.à.d. hors prix des produits encadrés et frais), ce taux a enregistré une baisse relative de son

rythme d'accroissement pour s'établir à 6,7% en glissement annuel en novembre 2013 contre 6,9% en octobre. A ce titre, le Conseil considère que les niveaux actuels des prix constituent l'un des principaux facteurs de tension sur les équilibres financiers, étant signalé que certains indicateurs signalent le risque d'une poursuite des pressions inflationnistes au cours des prochains mois.

Lors de l'examen des statistiques relatives au secteur extérieur, le Conseil a exprimé sa préoccupation concernant les pressions continues sur l'équilibre des paiements courants, ce qui a porté le déficit courant à 7,1% du PIB au cours des onze premiers mois de l'année en cours contre 7,6% un an plus tôt, et ce, en relation avec la persistance du déficit commercial à un niveau élevé, avoisinant 958 MTD par mois, en dépit d'une baisse de 1,5% enregistrée par rapport à la même période de 2012.

Cependant, les répercussions de ce déficit sur les réserves en devises ont été atténuées par le recours à la mobilisation de ressources extérieures conjuguée à l'amélioration des flux des investissements directs étrangers sur la période de 12,5%, ce qui a porté les avoirs nets en devises à près de 11.736 MTD ou l'équivalent de 108 jours d'importation en date du 24 décembre 2013, contre 11.324 MDT et 103 jours au terme du mois de septembre dernier.

Pour ce qui est de l'évolution des indicateurs monétaires, le Conseil a noté l'accroissement des besoins en liquidités des banques au cours du mois de décembre 2013. En conséquence et en vue d'atténuer les tensions sur le marché monétaire, la Banque Centrale a procédé à des opérations de refinancement sur ce marché qui ont atteint un volume global de 4.793 MTD, en moyenne quotidienne, contre 4.537 MTD au mois de novembre dernier. Corrélativement à l'évolution de la liquidité bancaire, le taux d'intérêt moyen sur le marché monétaire a atteint 4,74% depuis le début de décembre contre 4,75% le mois précédent.

A l'examen des derniers indicateurs d'activité du secteur bancaire au cours des onze premiers mois de l'année en cours, le Conseil a signalé que l'encours des dépôts a repris son rythme d'évolution enregistré au cours de la même période de 2012 (6,3% contre 6%). Néanmoins, la décélération du rythme des concours à l'économie s'est poursuivie par rapport à la même période de l'année précédente (6% contre 8,1%).

Pour ce qui est de l'évolution du taux de change, et parallèlement à l'apparition des signes de détente de la situation politique sur le plan national et d'une meilleure conduite des opérations sur le marché de change interbancaire, le dinar a enregistré une hausse de sa valeur depuis le début du mois courant, de 0,5% et 1,2% vis-à-vis de l'euro et du dollar, respectivement. Cette amélioration relative

ne saurait, toutefois, occulter la poursuite des pressions sur le marché des changes domestique.

A la lumière de ces évolutions, le Conseil a conclu que la poursuite des évolutions enregistrées depuis plusieurs mois, aussi bien au niveau de la balance des paiements qu'au niveau de l'inflation ou du taux de change, exerce des pressions accrues sur les secteurs de production et sur les équilibres financiers tant internes qu'externes, ce qui exige, l'adoption des mesures urgentes nécessaires afin d'en circonscrire les effets d'une part, et d'accélérer le rythme des réformes structurelles, économiques, financières et institutionnelles indispensables, d'autre part.

Au vu de la situation du marché monétaire et de la nécessité de sa régulation, et eu égard aux impératifs de surveillance des équilibres financiers d'une part et de la poursuite de l'effort du financement adéquat de l'activité économique, le Conseil a décidé :

- De procéder à un ajustement technique des taux d'intervention de la B.C.T sur le marché monétaire par l'augmentation du taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale de 50 points de base, pour le porter de 4% à 4,5%, et le resserrement du corridor de ces taux en adoptant des marges symétriques de 25 points de base pour les facilités de dépôt et de prêt \*.
- 
- De réduire le taux de la réserve obligatoire des banques auprès de la Banque Centrale, de 2% à 1% \*\*.

De même, le Conseil a pris connaissance de l'augmentation du taux minimum de rémunération de l'épargne à 3,25% et de l'adoption de l'instrument de swap de change parmi les outils d'intervention de la Banque Centrale pour réguler le marché monétaire. Il a été également avisé de la circulaire aux établissements de crédit à paraître concernant le renforcement des exigences de couverture des risques de crédit par les provisions.

\*cet ajustement technique n'ayant pas d'impact sur le TMM ; taux de référence pour les taux débiteurs des banques.

\*\*cette réduction, outre le fait qu'elle fournit plus de liquidités aux banques, permet de mieux rationaliser l'intervention de la B.C.T sur le marché monétaire.

**(Pour plus de données sur la conjoncture économique et financière, consulter le site web de la Banque Centrale de Tunisie [www.bct.gov.tn](http://www.bct.gov.tn)).**